## JACQUES DE MOLAI

# DERNIER GRAND MAITRE DE L'ORDRE DES TEMPLIERS

(1244?-18 mars 1314)

PAR

#### Paul DUGUEYT

Licencié ès lettres.

#### INTRODUCTION. — BIBLIOGRAPHIE

Intérêt et divisions de cette étude.

### LIVRE PREMIER

ORIGINES DE JACQUES DE MOLAI; SES PREMIÈRES ANNÉES SON ÉLÉVATION A LA GRANDE-MAITRISE DU TEMPLE

(1244?-1298)

- I. Identité de Jacques de Molai. Jacques de Molai est-il né à Dôle ou à Cintrey? Discussion des deux théories en présence. Jacques de Molai est né au village de Molai, près de Cintrey (Haute-Saône). Les légendes. Date probable de sa naissance : 1244. Sa jeunesse et son éducation.
- II. Les ordres religieux et militaires au milieu du xiiie siècle. L'ordre du Temple : son origine, son histoire, sa règle, sa puissance. Le Temple de Paris et le Temple bourguignon. Causes qui déterminèrent Jacques de Molai à entrer dans l'ordre du Temple. —

Cérémonial de la réception d'un frère. — Jacques de Molai est reçu Templier à Beaune en 1265.

- III. L'état de l'Orient musulman et de l'Orient latin vers la fin du xime siècle. Les Croisades. Organisation militaire des Templiers. Jacques de Molai s'illustre par des exploits en Terre Sainte, de 1270 à 1295 environ.
- IV. Jacques de Molai succède à Guillaume de Beaujeu comme Grand-Maître de l'ordre du Temple en 1298. — Cérémonial de l'élection du Grand-Maître. — Comment se fit l'élection de Jacques de Molai : la compétition de Hugues de Payraud. — Controverses et discussions au sujet des circonstances dans lesquelles eut lieu cette élection. — Jacques de Molai en 1298.

#### LIVRE II

JACQUES DE MOLAI GRAND-MAITRE DES TEMPLIERS. — SON PROCÈS, SON SUPPLICE (1298-18 mars 1314)

- I. Des causes qui déterminèrent la ruine du Temple. 1º Causes relatives aux questions de doctrine : les Templiers ont-ils une règle secrète? Les accusations d'hérésie, d'idolâtrie, d'athéisme et d'impiété. Les partisans et les adversaires de la culpabilité des Templiers. Examen critique des opinions émises à ce sujet. Des raisons qui nous portent à croire à la pureté de la doctrine du Temple. 2º Causes relatives aux questions de moralité. Impopularité et détestable réputation des Templiers.— On les accuse de mœurs infâmes. Les mœurs de Jacques de Molai.— La part de la vérité et de la calomnie.
- II. 3º Les richesses des Templiers sont la cause réelle et profonde de leur perte. Leur immense fortune. Étude de leurs opérations financières. Le Temple constitue une véritable féodalité financière.

Les rapports excellents des rois de France et du Temple se modifient avec Philippe le Bel. — Pourquoi Philippe le Bel est amené à poursuivre la destruction des Templiers : sa politique et ses besoins.

III. — Philippe le Bel trouve dans Clément V un auxiliaire de ses desseins. — Relation du roi et du pape. — Caractère de Clément V, sa faiblesse. — Jacques de Molai, qui lutte en Terre Sainte contre les infidèles depuis 1298, est rappelé en France par Clément V, en 1306, en même temps que le Grand-Maître de l'Hôpital. — Retour de Jacques de Molai. — Son entrevue avec le pape. — Études de ses deux « Projets » : 1º projet d'une nouvelle croisade; 2º projet relatif à la fusion du Temple et de l'Hôpital. — Analyse et appréciation de ces deux travaux.

Philippe le Bel, lassé des atermoiements de Clément V, fait arrêter tous les Templiers des Commanderies de France, y compris le Grand-Maître, le 13 octobre 1307.

IV. — L'arrestation des Templiers constitue un véritable coup d'État. — Philippe le Bel, soutenu par ses conseillers, presse le pape et hâte l'instruction du procès. — Coupable inertie de Clément V. — Les Templiers sont soumis à une cruelle inquisition. — Leur dispersion.

Situation de Jacques de Molai après son arrestation; les deux phases de son procès; il subit, avant l'abolition de l'ordre, quatre interrogatoires:

1º Le 24 octobre 1307, à Paris devant Guillaume de Paris. — Ses aveux ; leur explication.

2º Les 17-20 août 1308, à Chinon; ses nouveaux aveux (?) — Caractère apocryphe du rapport de cet interrogatoire.

3º Les 26-28 novembre 1309, à Paris. — Le Grand-Maître rétracte ses aveux précédents et fait l'apologie du Temple. Son attitude digne et habile.

4º Le 2 mars 1310, à Paris. — Il réclame en vain la juridiction directe du pape.

Lenteurs de la procédure. — Sur les instances de Philippe le Bel, Clément V supprime l'ordre des Templiers au concile de Vienne (1312). — La fin de l'ordre du Temple. — Clément V, pressé par le roi qui veut en finir, institue une nouvelle commission pour juger définitivement Jacques de Molai et trois de ses compagnons. — Leur condamnation (18 mars 1314). — Jacques de Molai proteste énergiquement de son innocence et rétracte solennellement ses aveux antérieurs. Effets de cette rétractation. Philippe le Bel fait condamner Jacques de Molai au bûcher par le conseil de la Couronne, sans prendre avis de la commission ecclésiastique.

V. — Jacques de Molai est brûlé dans l'île de la Cité, le 18 mars 1314; son supplice; sa courageuse attitude. — Les relations contemporaines. — Les prétendues prophéties du Grand-Maître sur son bûcher sont le point de départ de la légende. — Les continuateurs de Jacques de Molai et des Templiers à travers les siècles. Les traditions locales.

### CONCLUSION

1º Le Temple au point de vue religieux, moral, politique et financier. — Conclusions. — Le Temple s'est relâché de sa pureté primitive; mais il faut chercher la vraie cause de sa perte, non dans l'état de sa doctrine et de ses mœurs, mais dans la politique et les besoins financiers de Philippe le Bel.

2º Quant à Ja cques de Molai, en dépitdes circonstances difficiles, et malgré de passagères faiblesses, il fut un chef d'ordre courageux, avisé et digne, malheureusement impuissant à sauver le Temple et lui-même de la faiblesse du pape et du pouvoir absolu du roi.